Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DOSSIER DE PRESSE

Samedi 6 septembre 2014

100

VILLES - HÉROS - DRAPEAUX

Contact presse :

Lieutenant Marie-Eglantine MARQUES
Officier de garnison de Tarbes
Tél : 05 67 45 00 05
marie-eglantine.marques@intradef.gouv.fr

Sommaire

Mot du chef d'état-major des armées 3

Le 6 septembre 1914 4

Les armées et les commémorations 5

100 Villes – 100 Héros – 100 Drapeaux 6

Carte des villes 7

Les régiments participant à la cérémonie 9

Le Héros 12

L'Etendard 13

Tarbes: aujourd'hui comme hier 14

Mot du chef d'état-major des armées

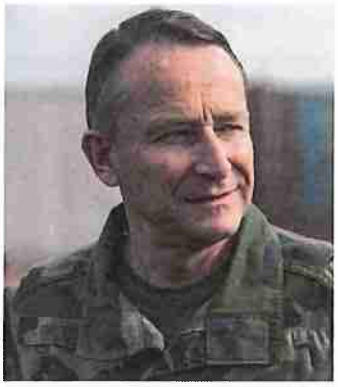

En 1914, la France entre dans une guerre nouvelle : une guerre mondiale, industrielle et technologique, une guerre des masses. Cette guerre appelle la mobilisation des volontés, des talents et des énergies pour affronter l'impensable.

En 2014, au cœur de chacune de nos villes ou de nos villages, les noms des disparus de la Grande Guerre, gravés sur les monuments aux Morts sont les cicatrices visibles de ce traumatisme.

Le 6 septembre 2014, « 100 Villes - 100 Héros - 100 Drapeaux » est l'occasion de marquer l'attachement des militaires à l'histoire de cette guerre dont nous commémorons le Centenaire et d'affirmer la continuité des valeurs qui nous unissent aux soldats de 1914.

En ce jour, l'armée française rend hommage à ceux qui hier sont morts au champ d'honneur. Elle honore la mémoire de ceux tombés en opérations extérieures. Elle s'attache enfin à faire rayonner les vertus de toutes celles et ceux qui s'engagent pour défendre la paix et la sécurité de notre Nation.

Cette commémoration donne un sens à l'engagement de notre armée autour de valeurs intemporelles : le courage et la volonté, la fraternité d'armes, le sens du sacrifice et du bien commun. Le « Poilu » de 1914 n'est pas fondamentalement différent du soldat de 2014 : tous deux sont animés par ces valeurs qui structurent nos forces morales. Tous deux ont en héritage le sacrifice de leurs anciens qui se sont battus pour la liberté. Tous deux enfin portent l'espérance d'un pays déterminé à gagner, non pas seulement la guerre, mais aussi la paix ! Parce que la paix ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, elle s'éduque au quotidien ; elle se cultive avec ces valeurs portées par les héros d'hier et d'aujourd'hui !

« 100 villes, 100 héros, 100 drapeaux » est un rendez-vous mémoriel de la Nation avec son armée. Nos soldats d'aujourd'hui sont des citoyens, des héritiers et des témoins : des citoyens français au service de notre défense ; les héritiers des vertus militaires qui ont permis de tenir dans l'adversité ; les témoins des valeurs qui seules peuvent apporter la victoire et dévoiler les héros !

Le 6 septembre 1914, l'armée française faisait volte-face pour rétablir le front sur la Marne.
Ce sursaut est le fruit d'une « Union sacrée » animée par une cohésion nationale et une volonté tenace.

Le 6 septembre 2014, nous sommes fiers de cet héritage et nous le faisons vivre pour éclairer l'avenir avec ambition, lucidité et détermination au service de la France.

Général d'armée Pierre de Villiers

Le 6 septembre 1914

Le 6 septembre 1914, une bataille déterminante pour l'avenir de la France vient d'être engagée.
Depuis le début de la guerre, le 3 août 1914, les forces allemandes repoussent les armées française, britannique et belge qui se replient en ordre mais sans parvenir à les arrêter. Paris est désormais menacé et à moins d'un sursaut national, la France risque de perdre la guerre en un mois.
Percevant un infléchissement vers l'Est du mouvement des troupes allemandes qui offrent désormais leur flanc à une contre-attaque, le général Joffre lance ses troupes à l'assaut sur un front de 225 kilomètres à travers la Brie, la Champagne et l'Argonne.
C'est le début de la « première bataille de la Marne ». Cet affrontement est capital pour la France et décide du sort de notre pays dans la lutte qui l'oppose à l'Allemagne. Mobilisant toute son énergie, c'est bien la Nation toute entière qui se lance avec courage et esprit de sacrifice dans cette lutte sans merci.
Ceux que l'on n'appelle pas encore les « Poilus », soutenus par tous leurs compatriotes participant à l'effort de guerre, s'engagent ainsi avec une détermination et une volonté qui forcent l'admiration.

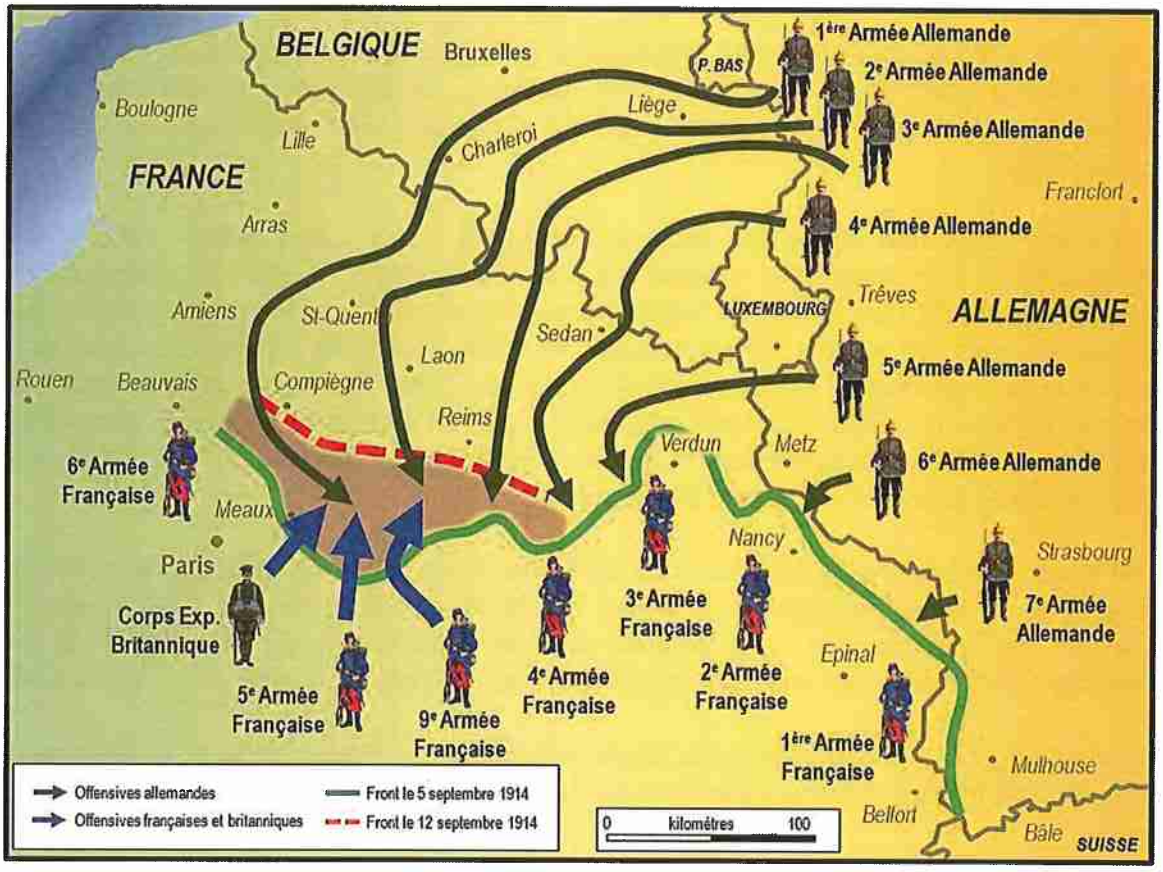

Message du général Joffre aux armées - 6 septembre 1914

« Au moment où s'engage une bataille qui peut être décisive dont dépend le sort du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et refouler l'ennemi. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer ».

Les armées et les commémorations

Les hommes et les femmes de la Défense s'impliquent pleinement dans les commémorations pour rendre hommage à leurs anciens, imprégnés des mêmes valeurs qui animaient les combattants de 1914 courage, volonté, cohésion et esprit de sacrifice.

Cette implication se traduit tout d'abord par la participation aux nombreuses cérémonies qui commémoreront l'engagement des armées sur terre, sur mer et dans les airs.
Ces cérémonies peuvent être de portée nationale voire internationale (bataille de la Marne), ou plus attachées à l'histoire d'un fait d'armes, d'une unité ou d'une armée (combats de la Résistance, combats menés par les unités de l'armée de terre, combats de Dixmude pour les fusiliers-marins, premières missions aériennes, etc.).

Mais les hommes et les femmes de la Défense apportent également leur concours aux forces de sécurité en participant au dispositif de protection mis en place à l'occasion des grands événements (débarquements de Normandie et de Provence par exemple).
Cette action est une prolongation naturelle de leur engagement au quotidien pour la sécurité de nos concitoyens, lequel se traduit entre autres par leur participation au plan Vigipirate.

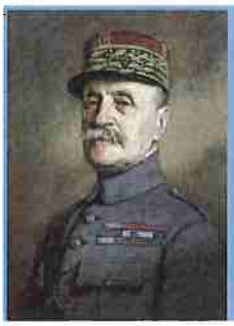

« Les peuples cessent de vivre quand ils cessent de se souvenir ».

Maréchal Foch

100 Villes – 100 Héros – 100 Drapeaux

Au cours de cette année 2014, les armées sont engagées dans un cycle majeur de commémorations. Particulièrement attaché à la valorisation de nos militaires, le chef d'état-major des armées a saisi l'opportunité de la date symbolique du 6 septembre pour mettre à l'honneur nos armées et les valeurs qui les animent : courage, volonté, fraternité d'arme, sens du sacrifice et du bien commun.

Dans ce cadre, le 6 septembre 2014, les armées organisent un événement d'envergure baptisé « 100 Villes – 100 Héros – 100 Drapeaux » consistant à célébrer la mémoire de nos soldats sur une centaine de sites choisis parmi les 400 casernes à partir desquelles ces derniers sont partis pour le front le 3 août 1914. Cette journée est organisée en partenariat étroit avec la mission du Centenaire.

Dans chacune de ces 100 villes, un héros local et un drapeau régimentaire seront mis à l'honneur.

Il s'agit de commémorer la mobilisation du pays sous les drapeaux à travers le symbole de la « Nation en armes », en organisant une centaine de cérémonies concomitantes et déconcentrées.

Un cérémonial unique sur 100 sites

En présence d'un drapeau (actuel ou historique) et d'un détachement d'honneur appartenant à l'une des trois armées selon le site, l'autorité militaire lira un ordre du jour.
Une plaque commémorative sera ensuite inaugurée sur la partie la plus emblématique du lieu encore existant ou sur le monument aux Morts.

Le déroulement de la cérémonie à Tarbes, qui sera présidée par madame la préfète, et placée sous l'autorité du général de brigade Thierry BECKRICH, secrétaire général du conseil supérieur de la réserve militaire du ministère de la Défense, sera le suivant:

- Présentation des troupes au chef de corps du 35e RAP (10h45)
- Inspection des troupes
- Honneurs aux Etendards du 1er RHP, du 35e RAP et du 24e RAC
- Arrivée des autorités (11h00)
- Salut aux Etendards
- Revue des troupes
- Lecture du texte de présentation de l'Etendard du 24e RAC à son arrivée sur le Front
- Lecture de l'ordre du Jour
- Dévoilement de la plaque
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Hymne national
- Salut des autorités
- Mise en place des troupes pour le défilé
- Défilé des troupes
- Chant de la Madelon
- Remerciements aux porte-drapeaux et aubade de la fanfare

Carte des villes

100

VILLES - HÉROS - DRAPEAUX

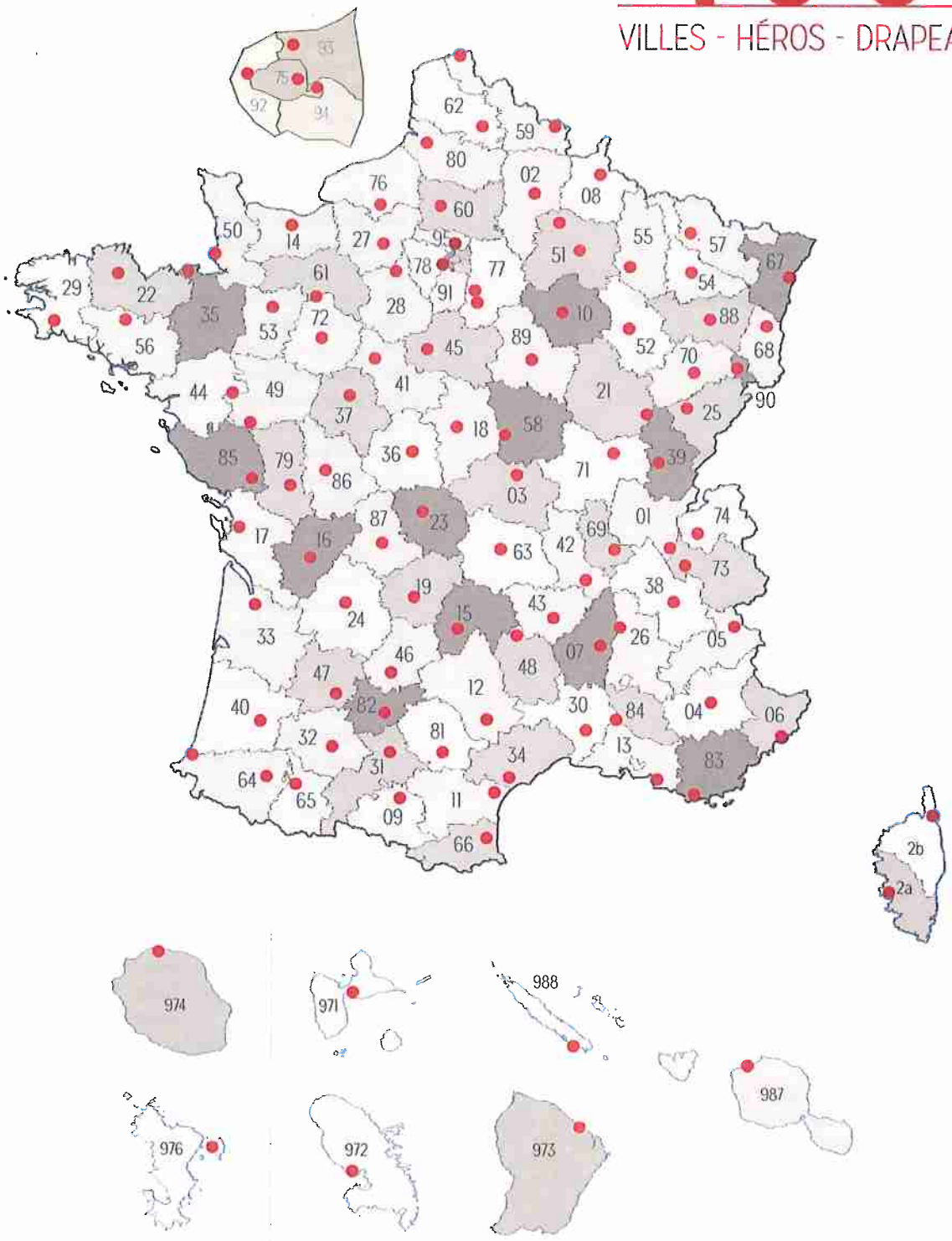

01 - Ain - Belley
02 - Aisne - Laon
03 - Allier - Moulins
04 - Alpes-de-Haute-Provence - Digne-les-Bains
05 - Hautes-Alpes - Briançon
06 - Alpes-Maritimes - Nice
07 - Ardèche - Privas
08 - Ardennes - Charleville-Mézières
09 - Ariège - Pamiers
10 - Aube - Troyes
11 - Aude - Narbonne
12 - Aveyron - Saint-Affrique
13 - Bouches-du-Rhône - Marseille
14 - Calvados - Caen
15 - Cantal - Aurillac
16 - Charente - Angoulême
17 - Charente-Maritime - Rochefort
18 - Cher - Bourges
19 - Corrèze - Tulle
2A - Corse-du-Sud - Ajaccio
2B - Haute-Corse - Bastia
21 - Côte-d'Or - Auxonne
22 - Côtes-d'Armor - Guingamp
23 - Creuse - Guéret
24 - Dordogne - Périgueux
25 - Doubs - Besançon
26 - Drôme - Valence
27 - Eure - Évreux
28 - Eure-et-Loir - Dreux
29 - Finistère - Quimper
30 - Gard - Nîmes
31 - Haute-Garonne - Toulouse
32 - Gers - Auch
33 - Gironde - Blaye
34 - Hérault - Béziers
35 - Ille-et-Vilaine - Saint-Malo
36 - Indre - Châteauroux
37 - Indre-et-Loire - Tours
38 - Isère - Grenoble
39 - Jura - Lons-le-Saunier
40 - Landes - Mont-de-Marsan
41 - Loir-et-Cher - Vendôme
42 - Loire - Saint-Étienne
43 - Haute-Loire - Le Puy-en-Velay
44 - Loire-Atlantique - Ancenis
45 - Loiret - Orléans
46 - Lot - Cahors
47 - Lot-et-Garonne - Agen
48 - Lozère - Le Malzieu
49 - Maine-et-Loire - Cholet
50 - Manche – Granville
51 - Marne - Châlons-en-Champagne et Reims
52 - Haute-Marne - Chaumont
53 - Mayenne - Mayenne
54 - Meurthe-et-Moselle - Nancy
55 - Meuse - Bar-le-Duc
56 - Morbihan - Pontivy
57 - Moselle - Metz
58 - Nièvre - Nevers
59 - Nord - Dunkerque et Maubeuge
60 - Oise - Beauvais
61 - Orne - Alençon
62 - Pas-de-Calais - Arras
63 - Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand
64 - Pyrénées-Atlantiques - Bayonne et Pau
65 - Hautes-Pyrénées - Tarbes
66 - Pyrénées-Orientales - Perpignan
67 - Bas-Rhin - Strasbourg
68 - Haut-Rhin - Colmar
69 - Rhône - Lyon
70 - Haute-Saône - Vesoul
71 - Saône-et-Loire - Chalon-sur-Saône
72 - Sarthe - Le Mans
73 - Savoie - Chambéry
74 - Haute-Savoie - Annecy
75 - Paris
76 - Seine-Maritime - Rouen
77 - Seine-et-Marne - Fontainebleau et Melun
78 - Yvelines - Versailles
79 - Deux-Sèvres - Saint-Maixent
80 - Somme - Abbeville
81 - Tarn - Castres
82 - Tarn-et-Garonne - Montauban
83 - Var - Toulon
84 - Vaucluse - Avignon
85 - Vendée - Fontenay-le-Comte
86 - Vienne - Poitiers
87 - Haute-Vienne - Limoges
88 - Vosges - Épinal
89 - Yonne - Auxerre
90 - Territoire de Belfort - Belfort
91 - Essonne - cérémonie à Fontainebleau (pour des raisons historiques)
92 - Hauts-de-Seine - Suresnes
93 - Seine-Saint-Denis - Saint-Denis
94 - Val-de-Marne - Vincennes
95 - Val-d'Oise - Domont
971 - Guadeloupe - Pointe-à-Pitre
972 - Martinique - Fort-de-France
973 - Guyane - Cayenne
974 - La Réunion - Saint-Denis-de-la-Réunion
976 - Mayotte - Dzaoudzi-Labattoir
987 - Tahiti - Papeete
988 - Nouvelle-Calédonie - Nouméa

Les régiments participant à la cérémonie

Le 1er Régiment de hussards parachutistes

- **Historique**

En 1720, un patriote hongrois réfugié, le comte de Bercheny, lève à Constantinople un régiment de hussards qu'il met au service de la France. Après s'être illustré sous l'ancien régime, le régiment participe aux guerres de la Révolution et de l'Empire, inscrivant sur son étendard les victoires de VALMY (1792), JEMMAPES (1792), CASTIGLIONE (1796) et EYLAU (1807).
Puis il est présent sur tous les champs de bataille où combat la France : Espagne, Crimée, Algérie, Syrie. En 1855 un nouveau nom de victoire enrichit l'étendard : SEBASTOPOL.
En 1870, il participe brillamment aux charges de la division Marguerite à Sedan.
Dès août 1914, il est en Lorraine. En 1917, le régiment se bat devant Verdun et participe à l'exploitation finale de 1918. Deux nouvelles victoires s'inscrivent dans les plis de son étendard: LA MORTAGNE (1914) et LA SERRE (1918).
Le 10 mai 1940, il pénètre en Belgique. Il combat au Mont Dieu où 400 hussards stoppent pendant 3 jours au prix de lourdes pertes l'avancée de 5 bataillons allemands.
Dissous après l'armistice, il renaît dans la Résistance et participe à la libération de la France dans la poche de St-Nazaire.
En mars 1946, BERCHENY part pour l'Algérie où il devient parachutiste au sein de la 25e Division Aéroportée. A partir de 1948, un de ses escadrons combat en Indochine.
En 1956, il participe aux opérations du Rif marocain puis en Algérie, dans le Constantinois et l'Est Algérois. En 2004, l'étendard se pare de l'inscription AFN 1952-1962.
Il regagne la métropole en juillet 1961, à Sedan, puis, en novembre 1963, rejoint Tarbes, son actuelle garnison.
Aujourd'hui le 1er régiment de hussards parachutistes est le régiment blindé de la 11ème brigade parachutiste. Ses missions sont orientées vers l'intervention blindée, le combat antichar et la recherche de renseignement.

Il participe depuis trente ans aux nombreuses missions extérieures où est engagée l'armée française, en particulier au Liban, au Tchad, en R.C.A., au Gabon, au Rwanda, en Nouvelle-Calédonie. Il prend part à la guerre du golfe en 1991 avec 2 escadrons. Plus récemment, il a été engagé, dans les Balkans, en Haïti, au Sénégal, en République de Côte d'Ivoire, en Afghanistan et au Mali.

- **L'Etendard du 1er RHP**

Sur l'étendard du régiment figurent les termes "Honneur et patrie" ainsi que les noms et les dates de certains faits d'armes aux cours desquels le régiment s'est particulièrement distingué, dont 2 à l'occasion de la première guerre mondiale :

- Valmy 1792
- Jemmapes 1792
- Castiglione 1796
- Eylau 1807
- Sebastopol 1855
- La Mortagne 1914
- La Serre 1918
- AFN 1952 - 1962

Le 35ème régiment d'artillerie parachutiste

- **Historique**

Le 35° Régiment d'Artillerie Parachutiste trouve ses origines à Vannes (Morbihan) avec la création du 35° Régiment d'Artillerie en 1873. Après avoir été commandé par le colonel Foch de 1903 à 1905, il s'illustre à de nombreuses reprises en étant systématiquement engagé au cours des plus grandes batailles tout au long de la première guerre mondiale. Ceci lui vaudra quatre citations à l'ordre de l'armée ce qui est exceptionnel ainsi que l'attribution de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire.
En 1940, il est anéanti aux deux tiers alors qu'il couvre la retraite et l'embarquement des forces alliées à Dunkerque. Dissous en 1942, il est recréé en Allemagne en 1946 et prend ses quartiers à Tarbes en 1947.
Présent à partir de 1953 en Indochine, il participe notamment à la bataille de Dien Bien Phû. Devant être rapatrié en France en août 1954, il rejoindra en fait directement l'Algérie où il restera durant plus de 6 ans, participant à toutes les grandes actions, intervenant également en Tunisie.
Finalement rapatrié en 1961 à la fin de la guerre d'Algérie, le Régiment est affecté à VERDUN puis rejoint TARBES et le Quartier Soult fin 1962 et devient en 1963 le 35° Régiment d'Artillerie Parachutiste, au sein de la 11° Brigade Parachutiste.
Le 1er juin 1971, le 35e Régiment d'artillerie interarmes est créé, il rejoint AUCH au Quartier Espagne et conserve l'Etendard du 35e RA.
Le 10 juillet 1975 le 35e RA rejoint sa garnison à TARBES et en 1976, il retrouve son appellation de RAP.

Le 35e RAP est aujourd'hui l'unique régiment d'artillerie parachutiste de l'armée de terre. Seule ressource organique en feux d'appui sol-sol et sol-air de la 11e BP, le régiment arme également la batterie de renseignement de la brigade et dispose d'un groupe de commandos parachutistes ainsi que de drones.

Il participe depuis trente ans aux nombreuses interventions où est engagée l'armée française, en particulier en RCA, au Tchad, au Liban, durant le guerre du Golfe en 1991, au Rwanda, en ex-Yougoslavie, en RCI, en RDC, en Afghanistan et au Mali.

- **L'Etendard du 35ème RAP**

L'Etendard du 35 RAP porte six inscriptions en lettres d'or :

- Saint-Gond 1914,	- La Malmaison 1917,	- Somme PY 1918,
- Champagne 1915,	- Noyon 1918,	- AFN 1952-1962.

Le 17 février 1919, l'ordre n° 148 du maréchal PETAIN attribue au régiment la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire pour ses quatre citations à l'ordre de l'armée.
En mai 2012, le 35e RAP reçoit la Croix de la Valeur Militaire avec palme en reconnaissance de la nation et des armées. Distinction remise suite à l'action menée en Afghanistan au cours des différents mandats conduits sur ce théâtre depuis 2008.

La 3e Compagnie du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Pau Bayonne Tarbes

- **Historique**

Depuis leur création en 2010, l'objectif des Bases de Défense est de permettre aux forces de se ***recentrer*** sur leur activité opérationnelle en les ***dégageant des problématiques*** de l'administration générale et de soutien commun.
Créée en 2010, l'antenne de Tarbes est un organe déconcentré du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Pau Bayonne Tarbes (GSBdD). Sa mission est d'assurer un **soutien de contact** au profit des formations de Tarbes.
Disposant d'un effectif de 129 personnes (dont 87 militaires et 42 civils), la 3e compagnie du GSBdD de Pau Bayonne Tarbes projeté en 2014 16 militaires, notamment au Mali, en RCA, en RCI, au Tchad ou encore au Liban.

Le héros : Le MARECHAL FOCH

Né le 2 octobre 1851 à Tarbes, Ferdinand FOCH est polytechnicien et artilleur de formation. Il servira notamment au 24e régiment d'artillerie de campagne, à Tarbes, en qualité de lieutenant de tir. De 1903 à 1905, il commande le 35e régiment d'artillerie, alors en garnison à Vannes.

Illustre militaire aux qualités innombrables, il commande depuis 1913 le XXème Corps à Nancy, lorsque la guerre de 1914-1918 éclate. Dès lors, dans la bataille aux frontières qui s'engage, il combat à Morhange, selon la doctrine qu'il prônait à l'Ecole de Guerre. Malgré l'échec et le repli de nos troupes, il s'y est révélé audacieux, au point que JOFFRE lui confie le commandement de la IXème Armée, victorieuse aux Marais de Saint Gond. Nommé adjoint au Commandant en Chef, il coordonne les actions de nos Armées, et lance en octobre, avec le général britannique FRENCH, la bataille des Flandres qui interdit à l'ennemi l'accès à la Mer du Nord.

Obstiné à regagner le terrain perdu et consolider le front, il opère en particulier en mars 1915 en Artois, sans résultats notables. En juillet 1916, il combat avec 22 divisions sur la Somme. Des gains de terrain modestes et un bilan humain tragique, le conduisent à être mis à la disposition du Ministre de la Guerre, mais il retrouve, dès janvier 1917, le commandement des Armées de l'Est.

Le 11 mai 1917, il est nommé Chef d'Etat-major général et prend la tête des Armées du Nord et du Nord Est. Conseiller militaire du Gouvernement, il est de toutes les réunions interalliées, où sa ferme résolution et sa capacité de synthèse sont remarquées. Il y est apprécié pour son courage, son refus de la défaite et son ardeur offensive.

A Doullens, le 24 mars 1918, il devient Commandant en Chef des Armées Alliées et chargé du Commandement unique. Après une dernière offensive adverse sur la Champagne et la Marne, le 18 juillet, il décide l'ultime contre-offensive. Dès août, le terrain perdu est reconquis, la ligne HINDENBURG atteinte. L'offensive générale sur l'ensemble du front, avec 20 Armées alliées, est un succès. En octobre, l'avancée se poursuit, irrésistible, et lorsque le Kaiser abdique, le 9 novembre, l'ennemi sollicite un armistice.

Maréchal de France depuis le 6 août, il en préside la signature le 11 novembre 1918 à Rethondes.

Il décède à Paris le 20 mars 1929.

Le drapeau historique du 24e régiment d'artillerie de campagne

Héritier des régiments d'artillerie à cheval de la garde, créés en 1771, le 24e régiment d'artillerie est créé à Tarbes le 21 août 1871. Installé au quartier Soult dès 1875 et devenu 24e régiment d'artillerie de campagne, il quitte sa garnison au mois d'avril 1914 pour se diriger vers La Rochelle. C'est donc de La Rochelle qu'il embarqua du 5 au 6 août 1914 pour la région de Toul, comptant dans ces rangs des soldats essentiellement tarbais ou Haut-Pyrénéens. Il reviendra d'ailleurs à Tarbes au mois d'août 1919. Dans les années 1980, durant la guerre froide, le régiment tiendra garnison en Reutlingen (RFA), jusqu'à sa dissolution définitive en 1992.

Durant la première guerre mondiale, **Le 24ème R.A.C a participé :**
1914 : La retraite : Opérations de l'aile gauche (plan du 25 août) : Guise (28-29 août). Bataille de la Marne (5 au 13 septembre), Villiers Saint-Georges, Montceau les Provins. Course à la mer : Corbeny, Craonne, Plateau de Vauclair.
1916 : Bataille de Verdun : Vaux, Douaumont, Thiaumont (5-20 mai).
1917 : Plateau des Casemates (5-6 mai).
1918 : Oise : Bataille de Noyon (22-29 mars), Mont-Renaud (25-30 mars), Aisne : Missy-aux-Bois (31 mai), L'Ingon (29-31 août), Hermann-Stellung, Cote 120.

Le 24ème R.A.C. est décoré :
Deux citations à l'ordre de l'armée récapitulant ses exploits permettent au régiment d'obtenir la fourragère aux couleurs de la croix de guerre (1914-1918). A la hampe de l'étendard du 24ème R.A.C. est accrochée la médaille de la croix de guerre (1914-1918) avec 2 palmes.

Le 35e RAP a la garde de l'Etendard du 24ème RA dans sa salle d'honneur, au quartier Soult. C'est dans ce même quartier qui fut celui du 24e régiment d'artillerie à cheval, que Foch a exercé son premier commandement en tant que lieutenant de tir.
L'étendard porte, cousues en lettres d'or dans ses plis, les inscriptions suivantes :

Sébastopol 1855
Solférino 1859
Extrême Orient 1884 – 1885
Verdun 1916
Aisne 1917
Noyon 1918
AFN 1952 -1962

TARBES : Aujourd'hui comme hier,

- **Une ville de garnison**

Le choix de la ville et du lieu où va se tenir la cérémonie s'est imposé naturellement. En effet, comme en 1914, Tarbes est toujours, à l'heure actuelle, une ville de garnison importante, avec 2 quartiers militaires encore occupés de nos jours, d'où partirent 2 des 5 régiments alors en garnison :

1. le quartier LARREY, où stationne actuellement le 1er régiment de hussards parachutistes et duquel est parti, en 1914, le 10e régiment de hussards ;
2. le quartier SOULT, actuellement occupé par le 35e régiment d'artillerie parachutiste et où était installé, en 1914, le 24e régiment d'artillerie de campagne (jusqu'en avril 1914) puis le 14e régiment d'artillerie de campagne.

Les autres régiments, (le 12e régiment d'infanterie, avec son pendant de réserve, le 212e régiment d'infanterie et le 144e régiment d'infanterie territoriale) étaient en garnison à Tarbes dans la caserne REYFFIE. Actuellement, ce site abrite une école technique et une cité administrative.
Au moment de la grande mobilisation d'août 1914, ce sont donc plus de 11100 hauts-pyrénéens qui sont partis de Tarbes vers le front.

Compte tenu des autres éléments de l'étude, notamment le choix du héros mis en avant pour cette cérémonie, le lieu emblématique retenu à Tarbes est la statue du maréchal Foch.

De plus, de nos jours, Tarbes est même une des rares exceptions françaises qui comptent plusieurs régiments dans leurs murs. En effet, avec le 1er RHP, le 35e RAP et l'antenne du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Pau-Bayonne Tarbes, ce sont plus de 1850 militaires et civils de la défense, auxquels il faut ajouter environ 300 réservistes, qui sont présents dans la cité.

- **Aujourd'hui comme hier, nos soldats partent en opération**

En 2014, comme en 1914, les soldats tarbais, porteurs des mêmes valeurs que leurs anciens, continuent d'être projetés sur différents théâtres d'opérations. En 6 mois, entre septembre 2014 et mars 2015, ce sont près de 370 hussards et 408 artilleurs qui quitteront Tarbes pour rejoindre le Liban, le Tchad (Opération BERKHANE) et le Mali en opérations extérieures, mais également la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, la Réunion, les Emirats Arabes Unis et le Sénégal.

Cette cérémonie du samedi 6 septembre sera donc l'occasion, pour nos militaires, de dire au revoir à la population tarbaise avant leur départ.